

## CEREMONIE DES VŒUX à SAINT ELLIER DU MAINE

12 JANVIER 2019

### **Le Maire, Franck BARASCUD**

*Mesdames et Messieurs les Présidents d'association,  
Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux,  
Mesdames et Messieurs les employés communaux,  
Mesdames et Messieurs les chefs d'entreprises,  
Mesdames et Messieurs les bénévoles,  
Mesdames et messieurs les correspondants des journaux,  
Mesdames, Messieurs,*

*C'est toujours avec un grand plaisir que nous vous accueillons pour cette cérémonie des vœux,*

- *Commençons ces vœux par une rétrospective de l'année passée :*
- *L'état civil : 4 naissances pour 6 décès soit un solde négatif  
Saint Ellier n'échappe donc pas à la baisse de sa population qui affecte le département de la Mayenne dans son ensemble et plus particulièrement le nord Mayenne.*
- *Le recensement effectué l'année dernière nous a ramené à 528 habitants au lieu des 540 précédemment.*
- *Mise en ligne du site internet de la commune : [saintellierdumaine.fr](http://saintellierdumaine.fr) à la mi-avril. Je vous encourage donc à visiter ce site qui a été réalisé par nos soins en étroite collaboration avec la société LOGICIA informatique.*
- *La réalisation de ce site internet nous a permis de découvrir que depuis le 08/09/1999, la commune avait un blason en propre. C'est la raison pour laquelle le dernier bulletin a donné des explications sur ce blason, blason qui sera bientôt projeté sur le clocher de l'église dans les créneaux horaires de l'éclairage public du centre bourg.*
- *Bien évidemment la mise en lumière de la place de l'Eglise qui est effective depuis le 19 décembre dernier. Cette mise en lumière a pour finalité de mettre en valeur le patrimoine architectural, historique et environnemental du centre bourg comme précisé page 3 du bulletin municipal.*

*Je profite de l'occasion qui m'est faite pour confirmer que la plantation des marronniers date bien de 1854 car j'ai pu visualiser lors d'une exposition faite*

*par Anne BERNET (postulatrice de la cause en béatification de l'abbé Michel GUERIN) sur la vie de l'abbé Michel GUERIN, curé des apparitions de Pontmain, une carte postale sur laquelle on aperçoit les marronniers venant d'être plantés et sur cette carte postale la date de 1854 est mentionnée.*

*C'est donc grâce à l'abbé Michel GUERIN, ancien vicaire de Saint Ellier du Maine, que nous connaissons en 2019 la date précise des marronniers car les archives de Saint Ellier pas plus que les archives départementales de font mentions de cette précision.*

*Mais revenons au XXIème siècle.*

➤ *Côté travaux :*

- ❖ *Nous avons réalisé en janvier 2018 la tranche conditionnelle de la rénovation du réseau des eaux usées pour un montant de 30 000 euros subventionnés à hauteur de 60 % par le CD 53 et l'agence Eau Seine Normandie.*
- ❖ *Nous avons réalisé la réfection de la voirie de la rue du Prieuré et la reprise des trottoirs de la place de l'Eglise pour un montant de 4400€ restant à charge de la commune,*
- ❖ *Nous avons mis en lumière la place de l'Eglise pour un montant de 12000 euros subventionnés à hauteur de 50%,*
- ❖ *Ces travaux ont permis au SENOM de changer les conduites d'eaux potables dans la zone des travaux concernés, ces travaux étant pris en charge totalement par le SENOM,*
- ❖ *Nous avons réalisé des travaux d'entretien dans différents bâtiments communaux soit dans le cadre de mise aux normes, soit dans le cas de réfection structurelle, certains travaux étant encore en cours de réalisation,*
- ❖ *Enfin nous avons engagé les travaux 12 lotissement du bureau pour permettre à la future MAM d'être opérationnelle début 2019,*

➤ *Côté évènementiel et associatif :*

- ❖ *Pas de fête de la musique cette année et pas de marché de Noël mais :*
- ❖ *Une journée intergénérationnelle organisée par le Club de l'Espérance et Mlle Rameaux sans oublier Stéphane Roizil,*
- ❖ *Des élections complémentaires en octobre dernier avec l'élection de cinq nouveaux conseillers*

- *Le traditionnel repas des aînés le 13 octobre avec le constat que de nombreux nonagénaires évoluent sur notre commune (au moins 10 à ce jour)*
- *Lecture le 11 novembre dernier des noms et prénoms des 31 enfants de Saint Ellier morts pour la France entre 1914 et 1918,*
- *Le mardi 20 novembre Saint Ellier Du Maine rendait visite aux deux sénateurs de la Mayenne, Elisabeth DOINEAU et Guillaume CHEVROLIER,*
- *L'accueil des pompiers de Pontmain lors de la Sainte BARBE le 25 novembre dernier,*
- *Le samedi 15 décembre un goûter et repas de Noël très animé clôturaient les festivités,*
- *Sans oublier toutes les manifestations organisées par le club de l'Espérance, le comité des fêtes et l'association des AFN tout au long de l'année 2018*

*Je profite pour remercier les quatre présidents ici présents, Madeleine GUILLAUME, Rémi BOULET, Louis BRODIN et Ludivine TOURNERIE ainsi que tous les membres constitutifs de ces quatre associations sans oublier les nombreux bénévoles qui n'ont de cesse de vous seconder et de vous permettre de mener à bien tous vos projets.*

*Un merci particulier à Louis BRODIN qui a eu le mérite de présider l'association des AFN et qui je crois mériterait que les journalistes s'intéressent de plus près à son parcours atypique.*

✚ *Alors Que nous réserve l'année 2019 ?*

*Page 37 du bulletin municipal vous trouverez les dates à retenir quant aux manifestations à venir et, sous toute réserve, la fête de la musique devrait avoir lieu cette année même si les modalités ne sont pas encore arrêtées. Je vous encourage à lire cette page avec attention.*

- ❖ *L'ouverture d'ici une quinzaine de jours de M'AM STRAM GRAM, la MAM de Saint Ellier du Maine,*

- ❖ *L'aboutissement au mois de mars 2019 de la procédure engagée en 2015 permettant de récupérer les 110 à 120 concessions en état d'abandon ce qui permettra de réaménagement le cimetière de Saint Ellier du Maine, qui à titre d'information a été déplacé en 1854 de la place de l'Eglise à son emplacement actuel,*
- ❖ *Le redimensionnement des luminaires constitutifs de l'éclairage public en vue de faire des économies d'énergie complété par une deuxième étude quant à l'opportunité d'enfouir les réseaux aériens rue de Bretagne,*
- ❖ *L'arrivée de la fibre optique pour 2020, à priori, ce qui induira pour certains propriétaires de réaliser un élagage conformément à ce qui a été indiqué page 33 du bulletin communal. Afin de vous y sensibiliser, des conseillers municipaux réaliseront un état des lieux et un courrier sera envoyé aux propriétaires concernés. Nous devons aussi compléter l'adressage que nous avons réalisé en 2014 d'ici l'été 2019.*
- ❖ *Les deux enquêtes publiques du SCOT et du PLUI qui se dérouleront en début d'année pour le SCOT et l'été prochain pour le PLUI, ces deux enquêtes publiques vous permettant de consulter l'ensemble des documents et d'émettre vos remarques auprès du commissaire enquêteur.*
- ❖ *Nous allons terminer les projets 2019 par le projet consistant à rattacher le dernier commerce au site de la salle des fêtes et comme un dessin vaut mieux qu'un grand discours nous allons vous faire une présentation sommaire de ce projet via le vidéo projecteur.*

*Lecture de la présentation du projet et déroulé des plans via le rétro projecteur.*

## **PREAMBULE:**

La commune de Saint Ellier du Maine souhaite créer un commerce de proximité depuis la fermeture du dernier commerce le 31/08/2017.

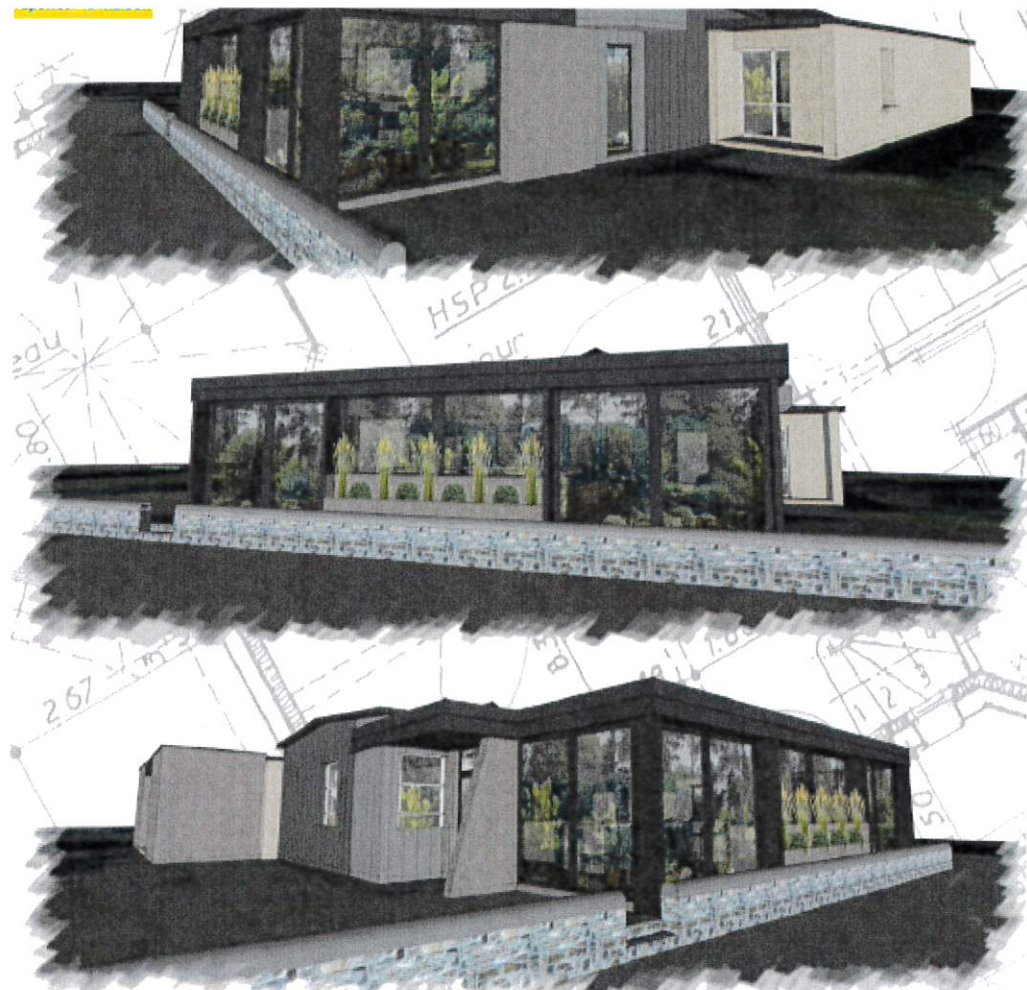
Après avoir pris le temps de la réflexion, la commune a décidé de rattacher le dernier commerce rural au site de la salle des fêtes en construisant un bâtiment dans la continuité de l'actuelle salle des fêtes.

Ce projet permettra à la commune de se doter d'un espace de travail dynamique et agréable en vue de :

- favoriser l'accessibilité des services publics,
- contribuer à développer l'attractivité du territoire,
- stimuler l'activité du centre Bourg,
- faciliter l'accès au numérique de nos concitoyens ,

Tout en conservant au bâtiment existant une partie indépendante gardant sa destination de salle des fêtes.

C'est la raison pour laquelle la commune de Saint Ellier du Maine sollicite la bienveillance des services de l'état dans le dossier DETR et DSIL 2019.



La responsabilité sociale du projet venant de vous être présentée permettra à notre communauté de se retrouver et d'opérer des expériences humaines capables d'éviter l'isolement et le repli sur soi de la population.

A l'heure où l'Etat et le Conseil Départemental se préoccupent de l'autonomie numérique des Mayennais les plus éloignés des nouvelles technologies, nous pensons que le projet de notre commune contribuera fortement à développer la culture

numérique des publics qui en sont les plus éloignés tout en garantissant un service de proximité favorisant la cohésion sociale.

*Comme vous avez pu le lire à la page 13 du bulletin, nous nous questionnons sur l'opportunité de réaliser une maison des aînés sur la parcelle en centre Bourg mais cette étude est conditionnée par la réalisation et la réussite du projet que je viens d'évoquer car à quoi bon une maison des aînés si il n'y a pas un lieu redonnant de la vie à notre commune.*

*Avant de vous présenter mes vœux pour cette année 2019 commençante, je tiens de nouveau à remercier toutes celles et ceux qui contribuent à la bonne gestion et à la bonne administration de cette commune :*

*Les élus municipaux,*

*Les agents communaux,*

*Les présidents des associations et les adhérents de ces mêmes associations,*

*Les nombreux bénévoles*

**Au nom de l'équipe municipale et en mon nom personnel je souhaite à toutes et à tous une excellente année 2019, une bonne et heureuse année à vous et à tous ceux qui se feront proches de chacun de vous.**

*Je précise qu'après la remise des lots aux trois lauréats du concours des maisons fleuries vous êtes toutes et tous invités à partager la galette des rois et le verre d'honneur à l'occasion de cette nouvelle année.*

**REMISE DES PRIX AUX PREMIERS DE CHAQUE CATEGORIE DU CONCOURS DES MAISONS FLEURIES,**

**Martine HERCENT : lauréate de la catégorie maison avec parterre**

**Geneviève GUILLAUME : lauréate catégorie façade**

**Solange et Raymond JUMELAIS : catégorie maison de campagne**